

# PRETS IMMOBILIERS

Agents de la Fonction Publique Mutualistes



**CONCRÉTISEZ  
VOTRE PROJET IMMOBILIER :**

- aux meilleures conditions
- en toute sérénité !



La Banque Fédérale Mutualiste Partenaire du groupement Société Générale

**Pour construire  
tous vos projets !**

## Renseignements:

Par téléphone :

**écofil** 0 821 222 500  
0,118 EUR TTC / min

Du lundi au samedi de 9 h à 18 h.

Par Internet :

[www.bfm.fr](http://www.bfm.fr)

e-mail [contacts@bfm.fr](mailto:contacts@bfm.fr)



## Destinataires :

Tous les adhérents des mutuelles sociétaires de la BFM et / ou agents de la Fonction Publique, titulaires d'un compte courant BFM ouvert à la Société Générale.

## Objet :

Concrétiser un projet immobilier (acquisition, construction, travaux...) aux meilleures conditions et bénéficier d'un financement sur mesure (en partenariat avec la Société Générale).

## Caractéristiques :

- Accès à l'ensemble de la gamme de prêts immobiliers de la Société Générale : prêts bancaires et prêts aidés par l'Etat.
- Taux attractifs, fixes ou révisibles.
- Souplesse de remboursement selon l'évolution de la situation personnelle de l'emprunteur avec des prêts pouvant aller jusqu'à 30 ans.

## AVANTAGES :

- Frais de dossier réduits et limités à 450 € <sup>(1)</sup>
- Assurance à taux exceptionnel <sup>(2)</sup>, négociée auprès de CNP Assurances (2 € par mois pour 10 000 € empruntés).
- Possibilité de faire cautionner le prêt par sa mutuelle d'appartenance <sup>(3)</sup>.

**Au total, des économies très importantes pour  
l'emprunteur**

(1) Tarifs en vigueur au 01/09/2007

(2) Contrat d'assurance Groupe - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail - souscrit par les mutuelles de la Fonction Publique auprès de CNP Assurances (Société régie par le Code des Assurances).

(3) Se renseigner auprès de la BFM ou de la Mutuelle